

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

Secrétariat General du
Gouvernement



Secrétariat Exécutif
Conseil National de Sécurité Alimentaire

Rapport d'activités du 1^{er} Semestre 2019

Aout 2019

SIGLES	III
LISTE DES TABLEAUX	2
1. INTRODUCTION	3
2. PRÉSENTATION DU SECNSA	4
3. LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA PLANIFICATION SEMESTRIELLE 2019	5
4. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉALISÉES AU 1^{ER} SEMESTRE	7
4.1. ELABORATION DU DOCUMENT DE PROGRAMMATION TRIENNAL DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (DPTSA II)	7
4.2. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNASAR.....	8
4.3. MISE À JOUR DES PROJETS ET PROGRAMMES INSCRITS DANS LE PNASAR.....	10
4.4. LA RÉALISATION DE ENSANR	11
4.5. TENUE DE LA SESSION DU CADRE HARMONISÉ	11
4.6. ELABORATION DE BULLETINS	12
4.7. TENUE DE LA SESSION DU BILAN ALIMENTAIRE.....	13
4.8. TENUE DE LA SESSION DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS (OA).....	13
4.9. RÉALISATION DE LA COLLECTE DES PARAMETRES CLÉS	13
4.10. MISE EN PLACE DE L' INTRANET AU SEIN DU SECNSA.....	13
4.11. PRÉPARATION DU FORUM SUR LES PROSPECTIVES ALIMENTAIRES.....	14
4.12. ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL DE RIPOSTE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE NUTRITIONNELLE ET PASTORALE	14
4.13. COORDINATION DU PROJET DES NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENS (NTR).....	16
5. ACTIVITÉS PREVUES ET NON RÉALISÉES.....	17
5.1. TENUE D'UN ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU PNASAR 2018	17
6. EFFETS DES GAPS DE FINANCEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DU SECNSA	18
7. ACTIVITÉS RÉALISÉES ET NON PLANIFIÉES AU 1^{ER} SEMESTRE 2019	18
7.1. TENUE DE L'ATELIER SUR LES SYSTÈMES DE COLLECTE DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	18
7.2. PARTICIPATION À L'ATELIER D'HARMONISATION RÉGIONAL DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES (BAMAKO).....	19
8. COORDINATION DES BUREAUX RÉGIONAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	19
9. CONVENTIONS ET PARTENARIATS	21
1.1. PARTENARIAT AVEC LE PROJET CLIMARISK	22
1.2. PARTENARIAT AVEC LE PROJET BEYDAARÉ	22
1.3. PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME PAA-AFRICA	23
1.4. MISE EN ŒUVRE DU PROJET JICA-SECNSA	25
1.5. PARTENARIAT SECNSA-PRAPS	25
1.6. PARTENARIAT P2RS -SECNSA	26
1.7. PARTENARIAT SECNSA-Pro ACT.....	26
10. PRINCIPALES CONTRAINTES	26
11. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	29
12. ANNEXES ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PTBA AU 1ER SEMESTRE 2019	32

SIGLES

BRSA	Bureau Régional de Sécurité Alimentaire
CDSA	Comité Départemental de Sécurité Alimentaire
CEP	Cellule Études et Planification
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CRSA	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
CRSANAD	Contrat de Réforme Sécurité Alimentaire, Nutrition Agriculture Durable
CT	Comité Technique
DAN	Direction de l'Alimentation la Nutrition
DEPSE	Direction des Études, de la Planification et du Suivi Évaluation
DGPSN	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
DPTSA	Document de Programmation Triennal des Dépenses de Sécurité Alimentaire
DRIARS	Développement d'une Résilience à l'Insécurité Alimentaire Récurrente
EFR	Exploitation Familiale Résiliente
ENSAS	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle du Sénégal
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
ITA	Institut Technologie Alimentaire
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et du développement durable
MEP	Ministère de l'énergie et de l'électrification rurale
MEPA	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime
NRT	Nouveaux Terroirs Résilients
ONG	Organisation Non Gouvernementale
P2RS	Programme Multinational de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et la Résilience
PNUAD	Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au Développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
PPNUT	Projet et Programme Nutritionnel
PPSA	Projet et Programme de Sécurité Alimentaire
PPSAN	Projet et Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel
PPSAN	Projet et Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel
PRO ACT	Projet de renforcement de la Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
PTBA	Plan de Travail Budget Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RC/GSAR	Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience
SA	Sécurité Alimentaire
SAPAA	Suivi et d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
UMSA	Unité Mobile de prestation de Services Agricoles

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Etat de mise en œuvre du PTBA au 1er Semestre 2019.....	6
Tableau 2 : Synthèse du financement global du PNR 2019	15
Tableau 3 : Récapitulatif des activités des BRSA.....	19
Tableau 4 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-Climatrisk.....	22
Tableau 5 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-Projet Beydaaré	23
Tableau 6 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-PAA.....	24
Tableau 7 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-JICA.....	25
Tableau 8 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-PRAPS	25
Tableau 9 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-P2RS.....	26
Tableau 10 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-Pro Act.....	26
Tableau 11 : Listes des contraintes	27

1. Introduction

La sécurité alimentaire, dans un contexte économique mondial difficile marqué par la flambée des produits de consommation courante et un environnement socio-écologique préoccupant, constitue de plus en plus un enjeu de développement stratégique au regard des multiples interventions notées chez les pouvoirs publics, les partenaires au développement, les organisations de la société civile et les acteurs du secteur privé.

Les différentes enquêtes nationales de sécurité alimentaire et de nutrition révèlent une prévalence élevée de l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions. Les résultats de l'enquête nationale de sécurité alimentaire au Sénégal (l'ENSAS), 2016 ont montré que la prévalence de l'insécurité alimentaire au Sénégal était de 16,9%, soit 257 037 ménages touchés, parmi lesquels, 75 689 ménages, soit 5,0% sont en insécurité alimentaire sévère ou ont un score de consommation alimentaire pauvre et 181 348 ménages, soit 11,9% ont un score de consommation alimentaire limite. L'insécurité alimentaire est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement des prévalences de 23,8% et 10,2% (ENSAS, 2016).

Les principales causes de l'insécurité alimentaire, de la faiblesse de la résilience des ménages et des communautés au Sénégal sont essentiellement : la pauvreté des ménages, la faiblesse de la productivité agricole, la dégradation des moyens d'existence, une faiblesse des instruments de gestion des crises alimentaires, la faiblesse de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations.

Pour inverser cette situation d'insécurité alimentaire récurrente et pour une meilleure coordination de ces activités de sécurité alimentaire et de résilience le Gouvernement du Sénégal a adopté en janvier 2016 la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR 2015-2035) qui sert aujourd'hui de référentiel à toutes les interventions en matière de sécurité alimentaire et de résilience. Cette stratégie a été rendue opérationnelle à travers le Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PNASAR 2018 -2022) qui a pour objectif « d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages notamment les plus vulnérables ainsi que leur capacité de résilience d'ici 2022. Ainsi le SECNSA, durant ce 1^{er} semestre 2019, a mis le focus sur ces axes stratégiques suivants : (i) *la concertation des activités de sécurité alimentaire*, (ii) *le suivi et évaluation des projets de sécurité alimentaire mis en oeuvre dans le cadre du PNASAR* ; (iii) *la résilience et le changement climatique* , (iv) *l'alerte précoce, la communication et relations publiques*, v), *la coordination des activités de sécurité alimentaire dans les 14 régions du pays* vi), *le développement de l'innovation et de la technologie et la coordination du projet des Nouveaux Terroirs Résilients*

2. Présentation du SECNSA

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA), créé par arrêté primatorial n° 003066 du 7 mars 2000, est l'organe technique du CNSA placé sous la tutelle du Premier Ministre, cet ancrage institutionnel colle parfaitement avec le caractère transversal et multisectoriel de la Sécurité alimentaire et de la résilience.

2.1. Les missions du SECNSA

Les principales missions du SECNSA sont :

- ☞ assurer la coordination du dispositif national de sécurité alimentaire et de résilience ;
- ☞ préparer les rencontres de concertation et de coordination sur la sécurité alimentaire et de résilience ;
- ☞ assurer le secrétariat ainsi que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des décisions et des recommandations du comité de pilotage ainsi que celles du Comité Technique du CNSA (CT-CNSA) ;
- ☞ assurer la liaison entre le comité de pilotage, le CT-CNSA, les Comités Régionaux, Départementaux et locaux de sécurité alimentaire, les structures techniques et organisations associées ;
- ☞ appuyer les CRSA, les CDSA et les CLSA dans la prise en charge correcte des questions techniques de sécurité alimentaire et de résilience auxquelles ils doivent faire face ;
- ☞ élaborer les manuels de procédures, des outils de programmation, de contrôle, de suivi-évaluation des performances du SE-CNSA et de tous les projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience ;
- ☞ évaluer régulièrement la situation alimentaire ;
- ☞ prévenir l'insécurité alimentaire en construisant la résilience des populations;
- ☞ assurer le suivi à court terme des indicateurs de sécurité alimentaire et de résilience;
- ☞ assurer le suivi et l'évaluation, à moyen et long termes, de l'impact des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience;
- ☞ établir et animer un système intégré d'information sur la sécurité alimentaire et la résilience et l'alerte précoce ;
- ☞ prévenir et gérer les risques alimentaires par le dispositif de l'alerte précoce ;
- ☞ planifier, coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre des actions d'urgence et de résilience pour faire face aux risques d'insécurité alimentaire ;
- ☞ assurer l'articulation et la cohérence des actions de sécurité alimentaire et de résilience;
- ☞ participer à la mobilisation des ressources nécessaires au financement du dispositif national de sécurité alimentaire et de résilience ;

- ☞ assurer la gestion administrative et financière des instances et des structures du CNSA ;
- ☞ faire le plaidoyer pour la prise en compte des questions de sécurité alimentaire et de résilience par les collectivités territoriales dans les plans Départementaux et Communaux de Développement ;
- ☞ donner un avis sur la pertinence et la cohérence de tous les projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience ;

2.2. La composition du SECNSA

Au niveau national, le SECNSA est composé de

☞ 05 Directions	☞ 04 Cellules	☞ 11 Services	☞ 05 Conseillers
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction Concertation Prospectives et Gestion des Crises Alimentaires (DCP/GCA) ▪ Direction de la Technologie et de l'innovation (DIT) ▪ Direction des Etudes, Planification et Suivi Evaluation (DEPSE) ▪ Direction Administrative et Financière (DAF) ▪ Direction Résilience et Changement Climatique (DRC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cellules des Ressources Humaines ▪ Cellule SAP ▪ Cellule Communication et relations publiques ▪ Coordination des BRSA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services prospectives alimentaire, ▪ Service concertation ▪ Service gestion des crises alimentaires ▪ Service technologie ▪ Service innovation : ▪ Service suivi évaluation ▪ Service Etudes et planification : ▪ Service comptabilité, ▪ Service logistique ▪ Service résilience et changement climatique ▪ Service partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 01 Conseiller chargé des affaires juridiques ▪ 01 Conseiller chargée des affaires économiques ▪ 01 Conseiller en charge du suivi évaluation ▪ 02 Conseillers Technique

Au Niveau régional, le SECNSA assure la liaison entre le CNSA et les comités régionaux de sécurité alimentaire. Un Bureau Régional de Sécurité Alimentaire (BRSA) composé d'un chef de bureau et d'un adjoint, d'un superviseur et d'un agent de suivi.

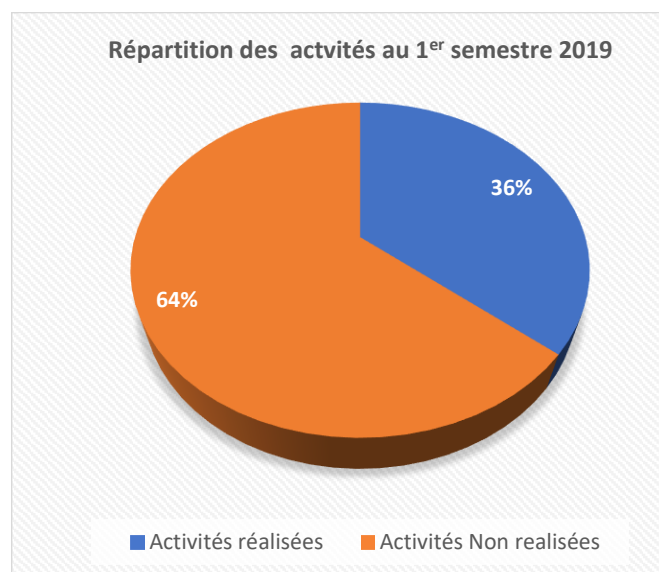
3. Les principales orientations de la planification semestrielle 2019

Pour mener à bien sa mission, le SECNSA se fixe au début de chaque année des objectifs stratégiques déclinés à travers un plan de travail avec un ensemble d'activités à réaliser au courant de l'année 2019. Le plan de travail est un important outil de planification et garantit la cohérence et le suivi des activités à

dérouler. Le plan de travail du 1^{er} semestre 2019 est structuré autour de sept (9) axes (cf. tableau ci-dessous) déclinés en activités qui sont définis en tenant en compte des principales missions du SECNSA.

Au courant de ce 1^{er} semestre 2019, sur l'ensemble des activités planifiées, seulement 36% ont été exécutées contre 64% d'activités non réalisées.

Cette faible réalisation d'activités est surtout liée au manque de financements car le SECNSA dépend en grande partie des partenaires pour mettre en œuvre ses activités



Pour mettre en œuvre les activités semestrielles planifiées, un budget de **520 834 000 FCFA** a été estimé, dont un montant **43 379 250 Fcfa** acquis sur la base des protocoles d'accord en cours et des intentions de financements des principaux partenaires du SECNSA. Le montant non acquis s'élève à **477 454 750 Fcfa** et pourrait être disponible pour le second semestre.

Tableau 1 : Etat de mise en œuvre du PTBA au 1er Semestre 2019

AXES		TOTAL BUDGET	Budget Dépensé	ECART
		<i>520 834 000</i>	<i>43 379 250</i>	<i>477 454 750</i>
1	Communication et Relations Publiques	<i>131 915 000</i>	<i>0</i>	<i>131 915 000</i>
2	Système d'Alerte Précoce	<i>36 037 000</i>	<i>25 379 250</i>	<i>10 657 750</i>
3	Études, Planification et Suivi-Évaluation (DEP/SE)	<i>2 900 000</i>	<i>730 000</i>	<i>2 170 000</i>
4	Concertation, Perspectives Alimentaires et Gestion des Crises Alimentaires (DC/GCA)	<i>24 000 000</i>	<i>0</i>	<i>24 000 000</i>
5	Résilience et Changements Climatiques (DRC)	<i>31 700 000</i>		<i>31 700 000</i>
6	Innovation Technologique (DIT)	<i>174 200 000</i>	<i>0</i>	<i>174 200 000</i>
7	Administration et Finances (DAF)	<i>75 000 000</i>	<i>-</i>	<i>75 000 000</i>
8	Coordination des NTR	<i>17 270 000</i>	<i>17 270 000</i>	<i>0</i>
9	Coordination des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (C-BRSA)	<i>27 812 000</i>	<i>0</i>	<i>27 812 000</i>

Source : PTBA SECNSA 2019

4. Activités prévues et réalisées au 1^{er} semestre

Au courant de ce 1^{er} semestre 2019, neuf activités majeures ont été réellement mis en œuvre parmi toutes les activités planifiées. Ces activités exécutées sont regroupées par axe stratégique en tenant compte de la mission du SECNSA.

Sur le plan du suivi évaluation des projets et programmes de sécurité alimentaire et de résilience trois activités ont été effectivement mis en œuvre.

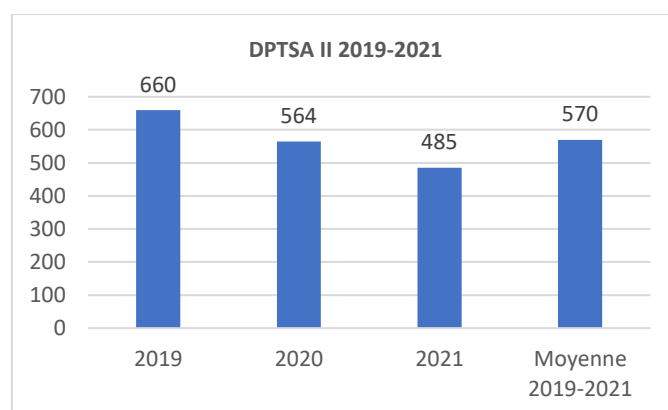
4.1. Elaboration du Document de programmation triennal des dépenses de sécurité alimentaire (DPTSA II).

Le DPTSA II est un document multisectoriel d'orientation budgétaire, de mobilisation des ressources et de transparence des dépenses publiques. Il améliore la prévisibilité, l'efficacité et la cohérence des objectifs visés dans le domaine de la Sécurité Alimentaire.

La présente édition (2019-2021) placée sous la coordination du SECNSA. Ainsi grâce à l'appui financier de la FAO à travers le projet pro- act, et technique matérialisée par la présence des experts de l'outil SAPAA, le processus a été lancé en 2018 et a vu la participation de tous les ministères sectoriels. Le processus d'élaboration s'est poursuivi en 2019 et a donné les résultats suivants :

➤ Le Niveau des dépenses SA 2019-2021

Sur la période 2019-2021, la programmation budgétaire qui bénéficie à la SA représente, au total pour la période, **1 703 milliards de F.CFA** et en moyenne, environ **570 milliards de FCFA**. On observe tout de même une baisse de 660 milliards à 485 milliards de FCFA sur la période. Il est important aussi de préciser que les données pour l'année 2019 sont celles de l'an 1 du DPTSA 2019-2021, donc les données finales pour le budget 2019 de chaque institution, tandis que les données pour 2020 et 2021 sont des données prospectives.



➔ Répartition des dépenses publiques selon les piliers de la sécurité alimentaire

Concernant la répartition des dépenses publiques par pilier de la sécurité alimentaire, celles relatives aux piliers de l'utilisation (41%) et de l'accès (40%) dominant, tandis que celles relatives aux piliers disponibilité et de la stabilité représentent, respectivement, 14% et 6%.

Catégorie SAPAA	2 019	2 020	2 021	Moyenne 2019-2021	Total	%
DISPONIBILITE	76	86	54	93	216	13,7%
ACCES	348	181	99	150	627	39,8%
UTILISATION	155	240	245	152	640	40,7%
STABILITE	82	55	83	59	220	5,9%
TOTAL	661	561	481	454	1 703	

4.2.Suivi de la mise en œuvre du PNASAR

Le SECNSA est chargé d'assurer la coordination, et le suivi évaluation de la mise en œuvre du PNASAR. L'année 2018 marque la première année d'exécution dudit programme. A cet effet il était impératif en ce début d'année 2019 de faire le bilan de la mise en œuvre des actions prioritaires inscrites dans le PNASAR par l'ensemble des acteurs intervenant dans la sécurité alimentaire.

L'exploitation des données collectées auprès des ministères sectoriels a permis d'élaborer le rapport de mise en œuvre 2018 du PNASAR qui fait le bilan de l'exécution des actions prioritaires inscrites dans le PNASAR. Il a été constaté un apport considérable des différents secteurs productifs pour le renforcement de la SA. Ces contributions sont également perceptibles à travers l'instauration d'un système de protection social permettant de renforcer la résilience des populations. Pour l'amélioration de la gouvernance de la Sécurité Alimentaire, les manquements demeurent, ainsi la redynamisation des cadres de concertation aussi bien au niveau central (CNSA) et régional (CRSA et CDSA) n'a pas été effective, de même que les deux sessions du CNSA qui devaient se tenir. En sus CT CNSA, qui devait être l'organe d'orientation et de pilotage n'a pas été mis en place, du fait du non signature des réformes institutionnelles proposées par le SECNSA.

Par ailleurs, les mécanismes de gestion et de prévention des crises alimentaires ont connu des avancées significatives grâce notamment à la régularité de la collecte des données sur le terrain permettant de faire une analyse saisonnière de la situation alimentaire des ménages sénégalais. A cela s'ajoute la tenue régulière des sessions d'analyse du cadre harmonisé qui permet l'identification des zones à risque et l'estimation des populations en insécurité alimentaire, aboutissant à l'élaboration et à la proposition d'un Plan National de Riposte.

Toutefois l'enquête de référence du PNASAR, a révélé un taux de prévalence de l'insécurité alimentaire de 9,8% qui est largement en deçà de la cible de 2018 qui est de 14,50% et de la valeur de référence (ENSAS 2016) qui est de 16,9%. Cette baisse sensible de l'insécurité alimentaire est due principalement,

aux performances obtenues par les secteurs productifs mais également aux efforts déployés par le pouvoir public.

➤ **Pour le sous-secteur de l'agriculture**, les résultats de la production agricole 2018 ont montré un taux de couverture de besoins céréaliers de 70,1%, la production arachidière, qui est l'une des principales cultures de rentes dépasse de plus de 50% la valeur cible. La production horticole a également connu une hausse considérable par rapport à l'objectif. Cette situation a été également notée dans la filière riziculture irriguée, où des performances ont été obtenues. Cependant des efforts doivent être déployés pour booster la riziculture pluviale.

➤ **Pour le sous-secteur de l'élevage** : certes les objectifs de 2018 n'ont pas été atteints, mais des acquis importants ont été enregistrés, comparativement aux réalisations de 2017. Pour la production annuelle de viande et abats il est noté une légère hausse de 2% a été enregistrée par rapport à la production de 2017, c'est la même situation pour la production de lait qui a augmenté de 2%. Mais au niveau de la production d'œufs une légère baisse de 2% a été obtenue eu égard à la production de 2017.

➤ **Pour le sous-secteur de la pêche** ; hormis la production de pêche continentale qui a connu une baisse de 22% par rapport à 2017, le secteur reste performant du fait de la hausse des productions de pêches artisanales et aquacole respectivement de 2% et 10%. Malgré les difficultés que connaissent le secteur, l'apport des produits halieutiques reste déterminant dans la sécurité alimentaire.

Pour atteindre les objectifs du PNASAR, les facteurs contribuant indirectement à la sécurité alimentaire sont également valorisés. Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité physique et économique des aliments, des efforts importants ont été consentis aussi bien par l'Etat à travers les ministères sectoriels et les partenaires. L'amélioration des conditions de stockage, de transformation et de commercialisation des produits figure en bonne place dans la planification des différents intervenants dans la sécurité alimentaire. Sur ce de nombreuses infrastructures de stockage et de transformation ont été mises en place à l'échelle nationale, de nombreuses pistes de production ont été construites, afin de renforcer l'accessibilité des produits.

Face à la récurrence des chocs et à la faible capacité de résilience des ménages, le projet des NTR qui est en cours de formulation constitue une alternative sûre pour permettre aux ménages vulnérables d'assurer non seulement la sécurité alimentaire mais aussi renforcer durablement leur capacité de résilience.

Concernant la gouvernance de la sécurité alimentaire, il faut noter que, pour une efficacité dans l'intervention, il y'a nécessité d'harmoniser les actions des différents acteurs de la sécurité alimentaire, mutualiser les efforts, les ressources. Les institutions chargées de la mise en œuvre des politiques de la sécurité alimentaire doivent être renforcées et rendre dynamique l'existant. En perspective il est impératif

de lever certaines contraintes liées surtout à la faiblesse des financements et du retard dans l'acquisition des fonds permettant aux uns et aux autres de dérouler dans les temps leurs activités.

4.3. Mise à jour des projets et programmes inscrits dans le PNASAR

Le gouvernement du Sénégal et ses partenaires au développement, les organismes internationaux et les organisations de la société civile, ont besoin d'un éventail d'informations qui permettent de fonder leurs décisions en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

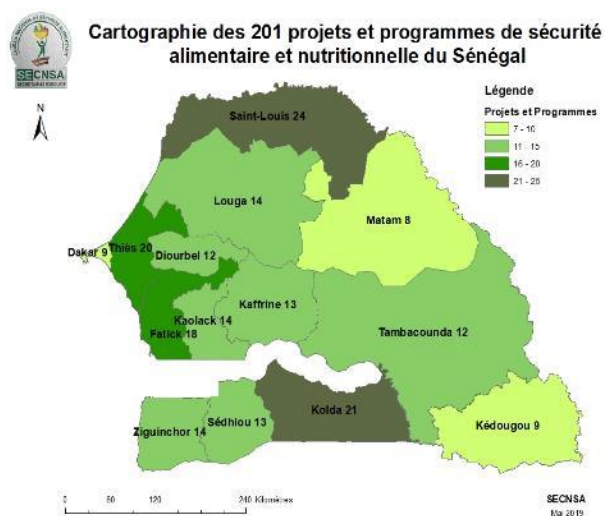
A cet effet, une cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire du Sénégal était devenue un impératif. Il est surtout rendu obligatoire par l'alinéa 1^{er} de l'article 2 du décret n° 98-554 du 25 juin 1998 et de l'article 3 de l'arrêté n° 2000-3066 du 7 mars 2000 portant respectivement création du CNSA et du SECNSA.

L'identification de ces projets et programmes aiderait les décideurs, partenaires et acteurs à avoir une meilleure visibilité sur l'évolution de la situation alimentaire de notre pays, pour une meilleure gestion de leurs interventions sur le terrain au bénéfice des populations vulnérables. C'est ce qui avait poussé le SECNSA à faire une cartographie des PPSAN en 2016, où 212 projets ont été identifiés à l'échelle nationale.

En 2018, une réactualisation de cette cartographie a été faite dans les 14 régions du Sénégal. Les résultats révèlent une diminution du nombre de projets identifiés. Ainsi, 201 projets sont recensés comme étant des projets en cours de mise en œuvre.

La situation de l'ensemble des projets et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition par acteurs indique que, sur les 201 PPSAN identifiés :

- i) Trente-sept (37) sont exécutés par le gouvernement à travers ses structures opérationnelles,
- ii) Quarante-deux (42) sont exécutés ensemble par l'Etat et ses partenaires Techniques et financiers,
- iii) Sept (7) par les PTF internationales, iv) quatre-vingt-cinq (91) par les ONG internationales et,
- iv) Vingt-quatre (24) par les ONG nationales.



En 2018, dans le PNASAR, 115 actions prioritaires ont été identifiées pour être mise en œuvre par les ministères sectoriels d'ici 2022. Suite à l'exercice de la cartographie des interventions des projets et programmes qui mettent en œuvre les actions prioritaires du PNASAR, il a été identifié 91 projets portés par les ministères sectoriels et autres structures, qui sont en cours d'exécution.

Il est ainsi important de préciser que les 201 PPSAN identifiés en 2018 au niveau des régions sont rattachés dans le PNASAR. Ainsi ces 201 projets sont pris en compte dans les 115 actions prioritaires du PNASAR. Ce qui fait que on comptabilise au total 292 projets qui sont en cours de mise en œuvre dans le PNASAR.

Les cibles des PPSAN concernent de façon générale aux habitants du monde rural et de façon spécifique aux Producteurs, aux Éleveurs, aux pêcheurs, aux Transformateurs, aux Organisations Paysannes, aux Unions et Fédérations, au Secteur privé local, aux Écoles et structures sanitaires, aux couches vulnérables (ménages + enfants 0-59mois, FAR), aux Collectivités territoriales.

Concernant l'animation du système d'alerte précoce, le SECNSA a mis en œuvre six (06) activités majeures

4.4. La réalisation de ENSANR

L'ENSANR s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national en prenant en compte les 14 régions et 45 départements du Sénégal. Chacune des régions a été considérée comme un univers indépendant ou une strate. Quant à la région de Saint Louis, chaque département de cette région a été considéré comme une strate. Au total, 16 strates ont été considérées pour l'ENSANR. L'enquête a franchi deux grandes étapes :

- **Formation des enquêteurs :** qui a allié théorie et pratique pendant une durée de 08 jours pour 150 agents enquêteurs présélectionnés. La formation a été assurée par les deux consultants et des personnes ressources membre du comité technique et venant de la Division de l'Alimentation et de la nutrition (DAN), du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire et des partenaires techniques (UNICEF,) sous la direction des Consultants.
- **Collecte des données :** faite à l'aide de questionnaires standardisés selon les recommandations SMART, OMS et FANTA ²¹. Ces questionnaires ont été convertis en version électronique téléchargeable sur les tablettes utilisant le système d'exploitation Android. La collecte a été faite avec les tablettes via l'application Sapmobil version 1.6v développée sous WLangage et JAVA. La version papier du questionnaire « anthropométrie de l'enfant » a également été utilisée en support dans tous les ménages. Les données collectées via SapMobil sont envoyées à un serveur logé au SECNSA où elles sont décryptées et exportées sous format Excel pour les besoins de l'apurement et l'analyse.

4.5. Tenue de la session du Cadre Harmonisé

Du 11 au 16 Mars 2019, s'est tenu l'Atelier national d'identification des zones et populations en insécurité alimentaire (Cadre Harmonisé) à l'Hôtel Saly Princesse.

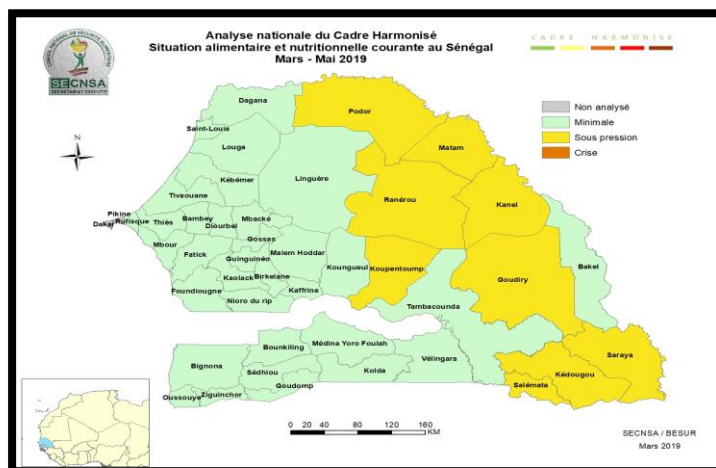
Cet atelier organisé par le SECNSA avec l'appui du CILSS. Il a accueilli une soixantaine de participants venant de différentes structures de l'État et ONG locales :

L'analyse a été faite au niveau départemental, au total 42 départements étaient concernés.

¹ Food and nutrition technical assistance

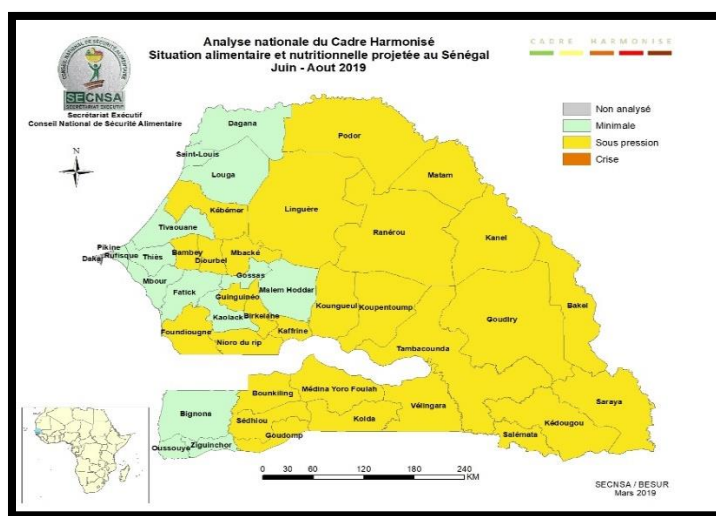
Les résultats de l'analyse ont montré qu'en face courante (Mars – Avril - Mai 2019), sur 12 962 929 populations analysées, 10 956 866 personnes sont en phase minimale,

1 840 797 personnes sont en phase sous pression et 151 413 personnes soit 1% de la population analysée sont en crise.



En phase projetée (Juin – Juillet - Aout 2019), 10 105 456 personnes seront en phase minimale, 2 516 221 personnes seront en phase sous pression

Et 341 252 personnes seront en phase crise soit 3% de la population totale.



4.6. Elabration de bulletins

➡ Bulletin SAP

Le bulletin SAP, informe sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages du Sénégal et paraît quatre fois l'année : février, mai, septembre et décembre. Ces périodes correspondent respectivement à la post récolte, au CH du mois de mars, à la période de soudure et au CH du mois de novembre. Les informations qui sont diffusées dans le bulletin, proviennent des structures de l'Etat membres du CTNSAP. Pour le premier semestre de l'année 2019, un seul bulletin SAP a été publié.

➡ Bulletin pastoral

Le bulletin est une initiative de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Action Contre la Faim (ACF), qui vise à fournir au Système d'Alerte Précoce (SAP) des données pastorales dans la zone Agro-Sylvo-Pastorale (Tambacounda, Podor, Matam, Louga et Kaffrine). Avant chaque parution, le draft du bulletin est envoyé aux membres du CTNSAP. Ces derniers, sont convoqués en réunion au SECNSA pour valider le bulletin. Le bulletin paraît tous les deux mois. Pour le premier semestre trois (3) bulletins ont été publiés.

4.7. Tenue de la session du bilan alimentaire

Du 13 au 17 Mai 2019, s'est tenu à l'Hôtel Wakola, l'atelier de formation et d'élaboration du Bilan alimentaire. Cet atelier a été organisé par le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), et a regroupé les membres du Comité technique National du Système d'Alerte précoce (CTNSAP). L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités des membres du comité technique national du SAP/SA (CTN-SAP/SA) sur les techniques d'établissement d'un Bilan alimentaire afin de renforcer leurs capacités d'analyse de la situation alimentaire nationale. De manière spécifique, il s'agissait d'établir le Bilan alimentaire des Cinq (5) dernières années. Les résultats ont permis globalement de connaître les disponibilités nationales, les besoins en denrées alimentaires.

4.8. Tenue de la session de l'Analyse des résultats (OA)

Le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a procédé à l'analyse des résultats HEA du 18 au 21 février 2019, à l'hôtel Wakola. Elle consiste à voir comment l'accès à de la nourriture et à un revenu, tel qu'il est décrit dans la base de référence, pourrait changer suite à un danger spécifique tel qu'une sécheresse ou suite à un changement positif.

L'analyse a porté sur onze (11) zones de moyens d'existence et les résultats ont révélé qu'il n'y a pas de déficit de survie (DS), ni de déficit de protection des moyens d'existence (DPME) dans l'ensemble des zones analysées.

Cette situation est due, à une embellie de la production agricole sous pluies dans toutes les ZME analysées (hausse de la production céréalière de 9%, par rapport à la campagne passée et 47% par rapport à la moyenne des cinq dernières années). En effet, le retour de la pluie durant la 1ère décade du mois d'août après une longue pause, a permis aux cultures de retrouver les conditions d'un bon développement végétatif et de boucler leur cycle.

4.9. Réalisation de la collecte des paramètres clés

En prélude à la session d'analyse des résultats du HEA du mois de février 2019, le GTHEA sous la coordination du SECNSA a collecté des données sur des indicateurs HEA, appelés « paramètres clés » dans les treize (13) zones de moyens d'existence (ZME) où des profils ont été réalisés, du 21 au 27 janvier 2019. Il s'agit des ZME SN 03, SN 04, SN 05, SN 06, SN 07, SN 09, SN 10, SN 11, SN 12, SN 13, SN 14 et SN 15. Les paramètres clés sont des sources de nourriture ou de revenu, dont un changement dans l'accès tel que défini dans la base de référence, pourrait avoir des conséquences (positives ou négatives) sur l'économie des ménages. Des entretiens individuels sont menés avec les chefs de services et des focus groupe sont menés avec les populations cibles. Dans chaque zone de moyens d'existence six (6) villages sont tirés des bases de référence et choisis comme échantillonnage pour la collecte des données sur les paramètres clefs.

Dans le domaine de l'innovation technologique, seule une activité a été exécuté.

4.10. Mise en place de l' INTRANET au sein du SECNSA

C'est un outil collaboratif en phase de conception qui sera entièrement développé par l'équipe de la DIT et sera composé des modules ci-dessous :

- Messagerie professionnelle et messagerie instantanée ;
- Agenda ;
- Audience du SE ;

- Saisie et contrôle des PTH ;
- Gestion du courrier ;
- Comptabilité des matières ;
- Gestion des Ressources Humaines (HR)
- Partage et archivage des données ;
- Workflow ;
- etc.

La mise en production de l'intranet permettra de digitaliser le travail au niveau du SECNSA, de faciliter le travail en équipe, le partage de données et surtout l'innovation majeure « **l'information vient vers l'utilisateur à temps** » : les collaborateurs n'ont plus besoin d'aller chercher l'information car celle-ci vient vers eux d'une façon instantanée sous forme de notification ou d'alerte. Le renouvellement de la location du serveur dédiée a été effectué, il hébergement actuellement le SapMobile et aussi le SIRT.

Dans la concertation Prospectives et Gestion des crises alimentaires, deux activités majeures ont été déroulées.

4.11. Préparation du Forum sur les prospectives alimentaires

Prospectives alimentaires, concerne l'organisation d'un forum sur les prospectives alimentaires pour la promotion de modes d'alimentation qui préservent durablement la santé des populations. Dans le cadre de la préparation du forum, un travail d'investigation est en train d'être mené pour identifier les parties prenantes du forum : organes et secteurs dans le domaine de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire, les chercheurs, les universitaires, les organisations de la société civile, le secteur privé avec les PME-PMI dans la transformation des produits alimentaires, les agro industriels (Nestlé, Patissen, NMA, Grand Moulin, OLAM), l'Association de Nutrition et d'Alimentation du Sénégal (ANAS), les associations des consommateurs (ASCOSEN, UNCS), les commerçants (UNACOIS, Auchan), les partenaires techniques et financiers etc. Des rencontres techniques ont été faites avec les acteurs clés pour les sensibiliser sur la portée du forum et discuter de leur champ d'action afin de trouver des synergies pour un suivi régulier des recommandations et de la mise en œuvre d'actions concrètes après le forum.

4.12. Elaboration d'un Plan national de riposte à l'insécurité alimentaire nutritionnelle et pastorale

Le 1^{er} semestre de 2019 a été marqué par la tenue du Cadre Harmonisé de Mars 2019 et a montré qu'au Sénégal 151 413 personnes sont en phase crise en période courante et 341.252 personnes en phase crise en période projetée (soudure) juin-juillet-août 2019. Ce qui a prévalu l'élaboration d'un Plan national de riposte à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale 2019.

Ce dernier a été élaboré avec l'ensemble des partenaires (structures de l'état, ONG, agence des Nations Unies), il vise à fournir une assistance alimentaire aux 23126 ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire dans 13 départements. Il s'agit pour ces départements de : Salémata, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Guinguineo, Kolda, Médina Yoro Foulah, Podor, Ranérou, Kanel, Matam, Linguère et Diourbel. Le plan vise également à prendre en charge 19 503 cas d'enfants MAS dans 9 régions, à savoir Kaolack, Sédhiou, Tambacounda, Kédougou, Kaffrine, Louga, Matam, Kolda et Saint Louis (département de

Podor) et 40 201 enfants MAM. 28 672 Femmes Enceintes et Allaitantes (FEA) souffrant de MA seront prises en charge.

Dans les activités de prévention, une assistance nutritionnelle sera fournie à 59 123 enfants 6-23 mois et 20 480 Femmes Enceintes et Allaitantes, en plus de la prise en charge, des activités de dépistage actif et de suivis sont prévus.

Le **PNR** vise aussi à sauver le noyau sensible (femelles gestantes et en lactation, jeunes, animaux de trait) estimé à 25 % du cheptel dans les départements de Podor, Dagana, Matam, Linguère et dans les zones d'accueil (Tambacounda, Koumpentoum et Koungheul). Ce bétail touché est constitué de 278 791 bovins, 563 886 ovins, de 439 789 caprins et 13 585 équins, soit 360 480 UBT.

Tableau 2 : Synthèse du financement global du PNR 2019

Durée d'intervention du PNR 2019 des différents volets	Financement sollicité (FCFA)	Financement acquis (FCFA)	Gap de financement (FCFA)
Volet Assistance alimentaire sur 3 mois	2 969 696 600	688 000 000 avec ACF pour assister 2200 ménages à Ranérou et le PAM 2 917 ménages à Matam et Podor	2 281 696 600
Volet assistance pastorale sur 45 jours	3 020 992 359	161 875 000F avec la FAO pour la distribution de 875 tonnes d'aliment bétail	2 859 117 359
Volet nutrition sur 6 mois (mai-octobre 2019)	3 546 592 732	927 267 661 (PRN-CLM/UNICEF/PAM, USAID-NEEMA /CRS/ACF/USAID-KAWOLOR	2 619 325 071
Total	9 537 281 691	1 777 142 661	7 760 139 030

Source : PNR 2019

Il est important de signaler que le PNR a été validé techniquement par l'ensemble des parties prenantes et soumis à l'Etat qui n'a jusqu'à aujourd'hui donner une suite pour sa mise en œuvre.

Les Partenaires qui se sont engagés dans le financement ont commencé à dérouler les activités de riposte avec la validation de la liste des ménages bénéficiaires par les comités locaux mis en place par le PAM et ACF. Le suivi de la mise en œuvre se poursuit avec les partenaires engagés.

Mais vue la configuration de l'Hivernage 2019 avec le retard dans l'installation des pluies, il risque d'avoir de mauvaises récoltes d'où la nécessité de faire une pré évaluation afin d'alerter les ministères de tutelle pour les dispositions à prendre.

Dans la mise en oeuvre du projet des Nouveaux Terroirs Résilients,

4.13. Coordination du projet des Nouveaux Terroirs Résilients (NTR)

Les Nouveaux Terroirs Résilients (NTR), constituent une des composantes majeures du PNASAR dont l'ambition est d'apporter une innovation dans l'approche de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Sénégal. Il s'agit d'apporter une réponse économique durable à une problématique humanitaire et sociale.

Vision des NTR D'ici à 2035, les ménages vulnérables ont accès dans leur terroir par eux-mêmes à des aliments sains et nutritifs avec de fortes capacités de résilience.

Les trois composantes des NTR se déclinent ainsi qu'il suit

Le SIRT est un dispositif élaboré, utilisant les technologies modernes de l'information et de la communication en vue de renseigner sur les ressources spécifiques - biophysiques, sociales et économiques - que recèle chacun des terroirs définis comme tel, en termes d'avantages comparatifs.

Une Exploitation Familiale Résiliente (EFR) est une entité physique et sociale constituée d'un ou de plusieurs ménages de 5 à 8 personnes, disposant d'une superficie d'au moins un (1) hectare. Chaque EFR comprend un système de production végétale et animale (petits ruminants, volaille, principalement de pintades et ou canard de barbarie, un bassin piscicole) adaptés au terroir.

Les Unités Mobiles de Prestation de Services Agricoles (UMSA) sont des entités économiques portées par des jeunes formés au préalable dans des incubateurs d'entrepreneurs agricoles (ANIDA, ANA, etc.), les écoles de formation et/ou centres dédiés aux métiers de l'agriculture.

Ces jeunes seront identifiés dans les terroirs identifiés. Le cas échéant, les critères de sélection porteront, principalement, sur leur engagement, matérialisé sur le terrain par des initiatives de base visibles, par exemple. Chaque UMSA comptera 2 à 3 jeunes et sera dotée de moyens logistiques appropriés permettant d'assurer des prestations rapides et adaptés aux besoins des EF.

Ainsi pour l'élaboration de ces trois composantes, il a été mis en place un comité technique constitué des agents du SECNSA. Concernant la composante 1 (SIRT), le SECNSA a recruté un consultant appuyé par le comité technique et la DIT.

La conception du SIRT a débuté au cours de ce semestre. Le Cabinet a pour mission de concevoir les applications web et mobile. L'équipe de la DIT travaille en étroite collaboration avec les membres du cabinet sur tout le processus de développement, qui est actuellement en phase de finalisation.

Pour la conception des autres composantes 2 et 3 (EFR et UMSA), le comité technique a franchi ses étapes suivantes :

- Exploitation de l'étude de base sur les NTR produits par la 1ere équipe de consultants recrutée
- Séances de travail du comité technique pour faire ressortir les grandes lignes des composantes
- Rencontres de structures nationales pour échanger sur le projet des NTR
- Benchmarking ou visites de terrain auprès des sites d'expérimentation des Exploitation Familiales implémenté par d'autres entités
- Partage du projet des NTR avec la plateforme Humanitaire-Développement du PNUD

Le Benchmarking a permis de rencontrer les acteurs et de pouvoir affiner la conception du document des EFR et des UMSA. A l'issue du travail de conception des documents EFR, UMSA et SIRT, le SECNSA a saisi une occasion avec la rencontre de la plateforme Humanitaire-Développement du PNUD pour présenter le document des NTR. Cette rencontre a permis de recueillir les premières impressions des acteurs de la plate-forme et de pouvoir prendre en charge dans le document les observations des partenaires. Après cette rencontre le document des EFR et UMSA a été toiletté à nouveau et repartagé à l'interne avec l'équipe du SECNSA pour permettre aux collègues de se les approprier.

5. Activités prévues et non réalisées

Dans la planification du 1^{er} semestre 2019, huit (08) activités prévues n'ont pu être réalisées pour diverses raisons qui sont explicitées dans les paragraphes qui suivent :

Dans le volet du Suivi Evaluation seule une activité planifiée pour ce 1^{er} semestre n'a pu être réalisée. Il s'agit de :

5.1. Tenue d'un atelier de validation du rapport de mise en œuvre du PNASAR 2018

Il était prévu au courant du premier semestre d'organiser à la suite de l'élaboration du rapport de mise en œuvre du PNASAR pour 2018, une rencontre avec l'ensemble des parties prenantes pour procéder à la validation technique dudit rapport. Cette activité n'a pas pu être tenue par manque de financement. L'option adoptée par le SECNSA a été rédigé le rapport et de le partager pour recueillir les inputs des différentes parties prenantes afin d'affiner l'analyse. Les observations ont été faites par les sectoriels qui sont en train d'être intégrées progressivement devant aboutir à la finalisation du rapport dans la deuxième quinzaine du mois d'Août.

En matière de résilience et de changement climatique, trois (03) activités prévues n'ont pu être réalisées. Il s'agit de :

- L'enquête de référence de la sécurité alimentaire et de résilience pour le projet BEYDARE,
- La mise en place et animation de la plateforme d'échange et de communication sur la capitalisation des BPR,
- La mise en œuvre d'Agora 30

La non réalisation de ces deux dernières activités est due à un manque de ressources financières.

Dans le cadre du système d'alerte précoce, seule une activité planifiée n'a pas été tenue.

Il s'agit de l'ESA 3 : après les passages de Juillet et d'Octobre 2018, un troisième passage était prévu pour le mois de Février 2019. Ce dernier passage n'a finalement pas eu lieu. C'est l'enquête de référence ENSANR, réalisé en Janvier-Février 2019, qui a pu combler aux besoins de renseigner le cadre harmonisé en plus de sa longévité.

Dans le domaine de la technologie et de l'innovation, deux types d'activités n'ont pu être réalisées.

Il s'agit d'achats de logiciels (Licences Microsoft Office, d'anti-virus ;) d'acquisition d'équipements

(batteries des onduleurs de 6 KVA, d'ordinateurs portables, d'imprimantes pour le siège et BRSA). Des activités de prestations intellectuelles (Recrutement de prestataires pour le câblage informatique et la téléphonie des bureaux régionaux ; Recrutement de cabinets pour l'installation et la mise en production de la salle serveur) n'ont pu être réalisées par faute de financements.

Sur le plan de la concertation et la gestion des crises alimentaire,

Il était prévu durant ce 1^{er} semestre la tenue de la rencontre du CNSA au mois de juin. Ce conseil n'a pu être tenu car c'est une activité qui doit être convoquée par les autorités suprêmes. En effet, avec la suppression de la primature dont le SECNSA dépendait, le Secrétariat Générale du Gouvernement ainsi, qui est désormais sous sa tutelle du SECNSA, n'a pas pu réunir le CNSA.

En outre, le retard noté dans la validation de la réforme des textes du SECNSA n'a pas permis la mise en place du CT CNSA et lui donner l'occasion de se réunir.

6. Effets des gaps de financements sur les activités du SECNSA

Les activités prévues pour ce 1^{er} semestre nécessitaient un coût de **520 834 000 FCFA**. Sur cette prévision, seulement un montant de **43 379 250 FCFA** était effectivement acquis. Le gap de financement était estimé à **477 454 750 FCFA**.

- **Sur le plan de la coordination du dispositif national de sécurité alimentaire et de résilience,** la non réalisation du ciblage des ménages vulnérables pourrait aggraver la situation des zones d'insécurité alimentaire déclarées en phase de crise par la session du cadre harmonisé de mars 2019. Ces zones en crises (*cf. carte CH mars 2019*) étaient supposées bénéficier d'une assistance alimentaire à l'issue du ciblage qui devait être réalisé au mois d'avril 2019. Cette activité n'a pas pu être tenue par manque de financement.
- **En outre dans le cadre de la concertation la non tenu** également des réunions des CRSA et CDSA ne favorise pas la redynamisation de ces cadres de concertation, qui est une des préoccupations majeures dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PNASAR.
- **Sur le plan du renforcement de capacités :** le non tenu de la formation des acteurs sur le manuel de Suivi évaluation du PNASAR pourra impacter sur le suivi des activités qui a déjà démarré pour l'année 2019. La non maîtrise des outils de suivi du manuel de S&E par les acteurs du PNASAR, pourra entraîner des méconnaissances des rôles et responsabilités des acteurs dans le cadre de la mise en oeuvre des activités.
- **Sur le plan de communication,** toutes les activités non exécutées entraînent une non visibilité des activités du SECNSA et du PNASAR.

7. Activités réalisées et non planifiées au 1^{er} semestre 2019

7.1. Tenue de l'atelier sur les systèmes de collecte de données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) en partenariat avec la Croix Rouge Française (CRF) et Action contre la Faim (ACF) a organisé du 27 au 28 juin 2019 un atelier

de capitalisation des expériences des principaux systèmes de collectes des données de sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'atelier avait pour objectif général, de faire une capitalisation des expériences des principaux systèmes de collectes des données de SAN au niveau national.

7.2. Participation à l'atelier d'harmonisation régional des outils de collecte des données (Bamako)

Sur invitation du CILSS, les acteurs nationaux de cinq (5) pays du Sahel et du Nigéria et de la Sierra Léone, des Institutions sous régionales (AGRHYMET, CEDEAO) et des organisations internationales (Save the Children, Oxfam, FAO, PAM), ont pris part, à l'atelier régional d'harmonisation des outils de collecte des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays du sahel et de l'Afrique de l'ouest, qui s'est tenu du 24 au 26 juin à Bamako.

Les principaux objectifs de cette rencontre étaient :

- d'engager des discussions techniques constructives sur les dispositifs de collecte des données dans les pays de l'espace CILSS-CEDEAO-UEMOA régulier dans la production des données des enquêtes SAN afin d'améliorer la qualité des analyse du CH ;
- d'harmoniser et uniformiser le format du questionnaire et le modèle de traitement des données ;
- d'identifier les domaines prioritaires d'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données et indicateurs SAN au regard des standards internationaux et régionaux de standardiser les différents systèmes de collectes de collectes des sites sentinelles, VAM en matière de collecte, de contrôle qualité et d'analyse conjointe des indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition ;
- de passer en revue et d'harmoniser de manière consensuelle les méthodes de collecte et de calcul de certains indicateurs utilisés dans le cadre des analyses du CH : rCSI, HDDS, SCA, HHS, DS et DPME de HEA, le nombre de groupes d'aliments utilisés, les indicateurs sur la nutrition et la mortalité (MAG/P/T, PB, IMC, TBM, TMM5).

8. Coordination des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire

Les activités des BRSA concerne essentiellement la réactualisation de la cartographie des PPSAN, la validation des PPSAN, la tenue des sessions de GTP, la participation de l'enquête de référence du PNASAR (ENSANR) la participation aux CRD et missions organisées dans les régions d'intervention. En effet, 54% des activités des BRSA ont été réalisées sans pour autant être planifiées en début d'année. Les activités planifiées et réalisées représentent 40% et les activités planifiées et non réalisées sont estimées à un taux de 6%.

Le tableau ci-dessous résume trois types d'activités

- Les activités prévues et réalisées
- Les activités prévues et non réalisées
- Les activités réalisées et non planifiées

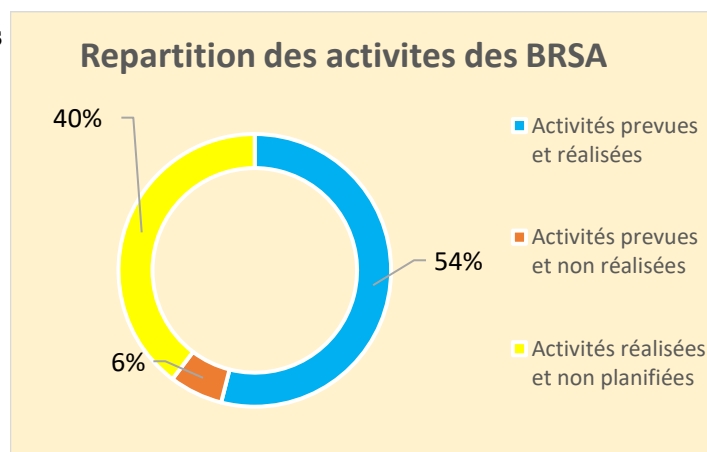


Tableau 3 : Récapitulatif des activités des BRSA

Régions	Activités prévues et réalisées	Activités prévues et non réalisées	Activités réalisées et non planifiées
Tambacounda	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie et finalisation du rapport des PPSAN de la région - Organisation du cadre harmonisé local avec les sectoriels de la région - Participation aux enquêtes mensuelles de suivi sur la sécurité alimentaire dans le cadre du projet « appui à la préparation face aux risques naturels et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle - Organisation de l'atelier de restitution sur la cartographie des PPSAN - Organisation des travaux du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) 	Pas d'activités	Pas d'activités
Louga	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie et finalisation du rapport des PPSAN de la région 	Pas d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec les responsables des PPSAN qui se trouvent à LINGUERE
Ziguinchor	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des résultats du CH (région de Ziguinchor) au cours d'un CRD - Recueil de la matrice de suivi des PPSAN - Suivi des activités sur le terrain des projets (Usoforal-Karonghen) - Evaluation du GTP 2018 - Réunion de planification des activités 2019 du GTP - Tenir régulièrement des sessions du GTP - Sensibiliser les Préfets de Bignona et Oussouye pour la mise en place officielle du GTP (arrêtés) - Plaidoyer auprès des maires de Coubalan;Nyassia ; Niamone et Boutoupa pour la prise en compte des questions de sécurité alimentaire et de résilience par les collectivités territoriales dans les plans communaux de développement. - Mise à jour de la cartographie des projets et programmes sur la SAN intervenant à Ziguinchor 	<ul style="list-style-type: none"> - Mission de suivi régulière de l'ensemble des PPSAN intervenant dans la région - Confectionner des tableaux d'information sur les prévisions météo - Tenir 3 ateliers (Département : Ziguinchor, Bignona et Oussouye sur les PRESAO 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan et préparation de la campagne de l'anacarde - Bilan et préparation de la campagne agricole 2019/2020 - Visite du site aquacole du pont Émile Badiane en compagnie du gouverneur de région- - Participer à la tournée du ministre de l'environnement - Rencontre avec le coordonnateur de l'ONG Kawolor sur les axes de collaborations possibles - Réunion sur la réhabilitation du barrage d'affiniam (prévue en octobre)
Kaffrine	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des résultats de la cartographie 2018 - Suivi des activités des PPSAN 	Pas d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au projet de formation en technologie de transformation alimentaire - Conception du projet de la revue sécurité alimentaire de ma région
Kaolack	<ul style="list-style-type: none"> - Les rencontres décennaires du GTP ont démarré au début du mois de juillet (plus précisément le 02/07/2019). - Deux réunions sont déjà tenues et sont matérialisées par la production des deux bulletins partagés 	Pas d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des interventions des Projets / Programmes de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelles
Diourbel	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec les responsables des PPSAN - Suivi de la collecte des cadres logique au niveau des PPSAN 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des activités prévues par le BRSA de Diourbel durant le premier semestre ont été réalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des Banques Céréalières Villageoises
Saint Louis	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la première réunion des acteurs de la plateforme INNOVACSA du projet de « Sécurité Alimentaire et Adaptation au changement Climatique dans le système agricole des petits producteurs du Delta du Fleuve (ACSA - Participation à la mission de suivi du projet de Ferme piscicole du GIE Mame Fawade Wéllé de Richard Toll. - Mise à jour de la cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition 	Pas d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'atelier de formation aux normes et directives de l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS) en cas de crise pastorale au Sénégal, organisé par le PRAPS du 28 au 30 Mai 2019 à Ndioum

Thiès	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution et de validation de la cartographie - Mise à jour de la Cartographie 	Pas d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des PPSAN notamment ceux basés à Mbour et à Tivaoune mais par faute de moyen on n'a pas pu les réaliser - Rencontre avec les membres du CRSA et des CDSA pour harmoniser sur la Cartographie des PPSAN et partager les résultats du CH. - Faire une suivie évaluation des interventions des PPSAN dans toute la région.
Matam	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de l'atelier de redynamisation du CDSA élargi au GTP du département de Matam - Evaluation des activités du GTP 	Pas d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Mission de supervision du ciblage des ménages du projet de renforcement nutritionnel dans le département de Ranérou - Participation à la mission de terrain effectuée par l'institut pour des perspectives agricoles rurales (IPAR) à Matam - Participation à la mission présentation deuxième phase du projet RC/ GSA du JICA - Participation à la mission conjointe FAO - fond nationale de développement agrosylvopastoral (FNDASP) - Participation à l'atelier de formation sur le plan stratégique multisectoriel de nutrition (PSMN)
Sédhiou	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec le service de pêche, L'ANA et de l'élevage - Échange et de partage sur les missions du SECNSA dans le suivi des indicateurs liés à la sécurité alimentaire. - 	Pas d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la Conférence Territoriale - CRD bilan et préparation de la campagne agricole - Participation à l'atelier de partage et de planification avec L'ANACIM . - Rencontre avec Le Chef de projet ACCRA et l'équipe ACCRA et ARD pour la mise en œuvre des comités de l'eau dans les communes d'intervention d'ACRA. - Visite et suivi et l'estimation des données de la pêche et de l'élevage
Kolda	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et validation des PPSAN - Concertation avec les acteurs coordonner les actions et harmoniser les activités de gestion et de management pour une meilleure connaissance des zones de vulnérabilités et de risques - Faire le bilan des GTP - Tenue des réunions de coordination du BRSA et suivi des activités 	Pas d'activités	Pas d'activités

9. Conventions et Partenariats

Pour exécuter les activités planifiées, le SECNSA fait recours à l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). A cet effet le SECNSA s'inscrit dans une dynamique partenariale, matérialisée par l'établissement de convention et/ou protocole avec les PTF.

Il est important dans ce rapport de faire la situation sur les activités qui ont été déroulées dans le cadre des partenariats au courant de ce premier semestre 2019.

1.1. Partenariat avec le projet Climarisk

Un début de partenariat entre le SECNSA et le projet Climarisk a été matérialisé par une rencontre organisée dans les locaux du SECNSA le jeudi 19 Juin 2019. Monsieur Jean Pierre SENGHOR, Secrétaire Exécutif du SECNSA a accueilli M. Pedro Ortega, Ministre Conseiller de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce du Gouvernement des Iles Canaries et Président du Conseil d'administration de l'Institut Technologique des Canaries (ITC), accompagné d'une forte délégation.

Le projet Climarisk mène des activités concernant la recherche et l'innovation appliquées en différents domaines, comme les énergies renouvelables et les technologies de l'eau. L'ITC contribue à promouvoir la Politique Régionale en Innovation à l'Archipel Canarien, donne conseil et support aux différentes institutions publiques appartenant aux Administrations Locales ou Régionales et exécute des projets de coopération internationale aux pays en voie de développement (*spécialement des projets concernant l'énergie et l'approvisionnement d'eau dans des zones écartées*). Les deux entités ont procédé à la signature du Mémoire d'Entente (MoU) entre le SECNSA et l'ITC, accord qui fixe les axes de collaboration les plus importants dans le cadre du projet Climarisk dont l'ITC détient les fonds pour sa mise en oeuvre.

Il faut signaler que le MoU n'est pas un projet, mais une simple Déclaration d'intentions institutionnelle comprenant la volonté de commencer à discuter ou collaborer sans aucun engagement légal ou juridique des parties.

Aussi, dans le cadre de ce projet Climarisk, il est prévu un voyage d'étude au mois de septembre aux îles des Canaries dans le but de dénicher les axes de collaboration entre les deux structures. Le protocole liant le SECNSA et le projet Climarisk sera effectif à partir du deuxième semestre de 2019.

Tableau 4 : Etat mis en oeuvre convention SECNSA-Climarisk

Conventions	Activités réalisées
Projet Climarisk	Signature mémorandum

1.2. Partenariat avec le projet Beydaaré

Le projet tiers Sud Beydaare dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la SODAGRI, et le SECNSA ont signé un protocole de partenariat dans lequel le SECNSA déroule les activités relatives à la composante 3 du projet (volet sécurité alimentaire et nutrition des zones cibles du projet).

Les activités à dérouler sont inscrites dans un plan d'actions dont les fonds relatifs pour 2019 ont été décaissés et logés dans les comptes du SECNSA.

Les réalisations pour ce premier semestre dans la mise en oeuvre du plan d'actions sont les suivantes :

- acquisition d'un véhicule pick-up double cabine
- évaluation des offres techniques pour le choix des opérateurs nutrition et sécurité alimentaire ;
- l'appel d'offres pour l'acquisition de 5 ordinateurs et de 5 tablettes ;

- élaboration d'un Plan Local de Riposte (PLR) pour les zones cibles du projet. Cette activité a été réalisée en collaboration avec la Direction Concertation, Prospective alimentaire et Gestion des Crises Alimentaires. Ce PLR est soumise au projet 1/3 Sud et fait suite à l'élaboration du Plan National de Riposte qui est toujours en phase de recherche de financement.

En effet, la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle notée dans les départements d'intervention du projet, nécessite une intervention d'urgence afin de prendre en charge les ménages en situation d'insécurité alimentaire les plus vulnérables pour préserver leurs moyens d'existence. Il faut signaler que à priori, le projet intervient dans la logique d'une assistance conditionnelle, ce qui est contraire à la politique du SECNSA.

C'est ainsi que pour cette année 2019, considérant le déroulement tardif des activités, l'assistance conditionnelle se fera uniquement dans les départements de Vélingara et de Tambacounda. Par contre, vu la précarité des ménages dans les départements de Salémata et Kédougou, l'assistance inconditionnelle, y sera menée.

Le PLR 2019 vise à fournir une assistance alimentaire aux 3855 ménages identifiés par le cadre harmonisé et qui seront en situation de crise si rien n'est fait avant le mois de juin 2019 dans les 4 départements qui constituent les zones d'interventions du projet. Pour un cout global de **300.000.000 FCFA**, le PLR 2019 sera mis en œuvre à travers deux volets : l'assistance conditionnelle et l'assistance inconditionnelle.

Tableau 5 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-Projet Beydaaré

Conventions	Activités réalisées
Projet Beydaaré	

1.3. Partenariat avec le Programme PAA-Africa

Le programme « Purchase From Africans for Africa » dénommé PAA-Africa consiste à approvisionner les populations en situation d'insécurité alimentaire et les cantines scolaires en produits provenant des exploitations agricoles familiales, souvent confrontées à des difficultés de commercialisation. Le PAA sert aussi à constituer des stocks stratégiques de sécurité alimentaire, notamment de céréales.

Le PAA concernera à terme l'ensemble du pays et son objectif global est d'accroître la productivité et améliorer l'accès des exploitations agricoles familiales aux marchés institutionnels en vue de réduire la pauvreté en milieu rural et aussi d'améliorer la résilience, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables cibles et des enfants scolarisés assistés dans le cadre d'un programme national d'alimentation scolaire pérenne.

Après cette phase pilote réussie, le Gouvernement et ses partenaires (FAO et PAM) envisagent de renforcer le Projet PAA dans la région de Kédougou et de l'étendre à la vallée du fleuve Sénégal (régions de Saint Louis et Matam) et en Casamance Naturelle (régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) en vue de soutenir la production agricole familiale.

A cet effet, un consultant avait été pris afin de pouvoir aider dans la conception du document d'extension du PAA. En Janvier, il a soumis le document final qui devait être soumis aux finances afin qu'il soit approuvé et intégrer dans le PTIP. Au mois de Juin le dit document a été soumis au ministère des finances qui a eu à rencontrer le SECNSA, le MAER, le PAM et MEN afin de pouvoir revoir le document d'extension avant son adoption. Après ceci, les discussions sont entamées pour pouvoir au mieux améliorer le document afin qu'ils puissent donner leur accord et proposer le projet d'extension du PAA pour la loi de financement au mois d'août 2019.

Tableau 6 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-PAA

Conventions	Activités réalisées
PAA	- Paiement des points focaux

Soutien stratégique à l’approvisionnement alimentaire institutionnel pour les initiatives d’alimentation scolaire à base de produits locaux menées par les gouvernements

Ce projet s’inspire de l’expérience antérieure du programme « Acheter aux Africains pour l’Afrique » (PAA Afrique), conçu et mis en place grâce à la collaboration de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) au profit de l’alimentation scolaire à base de produits locaux (HGSF) en Éthiopie, au Malawi, au Mozambique, au Niger et au Sénégal. Depuis cinq ans, le PAA Afrique aide les pays mentionnés ci-dessus à instaurer des politiques et des programmes contribuant à faire le lien entre l’alimentation scolaire et l’agriculture locale grâce à des outils d’approvisionnement alimentaire institutionnel bien adaptés. Le PAA a contribué à cerner le besoin de jumeler le soutien technique et stratégique aux pays africains aux fins d’améliorer les connaissances et les pratiques d’approvisionnement public basées sur des éléments concrets, ainsi que d’évaluer les effets à l’échelle mondiale.

Ce projet a pour but de proposer une logique et un cadre d’envergure mondiale en matière d’approvisionnement alimentaire institutionnel préférentiel qui pourrait constituer un débouché commercial pour les petits exploitants sur les marchés institutionnels, tout en contribuant à améliorer la sécurité alimentaire, la diversité des repas dans les écoles, et la sécurité alimentaire des petits exploitants à l’intérieur des cadres **de l’ODD2 et de l’ODD1**.

Ce but pourra être atteint si l’on renforce la capacité technique des gouvernements concernés de mener leurs initiatives actuelles de l’HGSF et d’offrir des options supplémentaires de prise de décisions concernant les chaînes d’approvisionnement et les modèles d’affaires, les modalités de fonctionnement, des cadres réglementaires d’approvisionnement adaptés, ainsi que des modalités contractuelles permettant un approvisionnement public inclusif d’un panier alimentaire diversifié.

La première mission de terrain du projet s’est tenue du 18 au 21 mars 2019 dans la région de Sédhiou, retenue comme zone d’intervention du pilote. Elle s’est déroulée avec la FAO et le PAM.

1.4. Mise en œuvre du Projet JICA-SECNSA

L'objectif visé dans le cadre de ce projet entre la JICA et le SECNSA est de renforcer la mise en œuvre et la coordination de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal.

Le Procès-Verbal entre le gouvernement du Sénégal (SECNSA-MEFP/DCEF) et la JICA pour une période de 4 ans (2017-2020) a été signé. Les activités du projet ont été déclinées en mettant l'accent sur les besoins du SECNSA en matière de suivi et de coordination de la sécurité alimentaire et de la résilience en collaboration avec les sectoriels au niveau local et national.

Au courant de l'année, des missions de terrain ont été organisées par l'équipe du projet en collaboration avec le SECNSA pour s'enquérir de la situation de fonctionnement des Comités régionaux et départementaux de Sécurité alimentaire et s'entretenir avec les membres des structures dans les régions de Kaolack, Tambacounda, Kédougou, Matam et Saint Louis. Le film institutionnel du SECNSA est financé en partie par la JICA. Des études détaillées sont en cours avec une équipe d'experts de la JICA pour mieux voir les orientations et les activités à prendre désormais en compte dans le cadre de ce projet à partir de 2019.

Tableau 7 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-JICA

Conventions	Activités réalisées
JICA	Achat de deux véhicules du Projet
	Fourniture des matériels informatiques a la DIT
	Prise en charge des frais de participation des cadres du siège et des bureaux régionaux du SECNSA pour l'atelier national d'analyse Cadre Harmonisé de mars 2019 ;
	Location de voitures pour la mission de benchmarking pour la réalisation des documents techniques sur les EFR et les UMSA dans le cadre du Projet des Nouveaux Terroirs Résilients (NTR) (en avril 2019)
	Tenue de réunion du Comité Conjoint de Coordination
	Mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités auprès de BRSA (Activité 2-3)

1.5. Partenariat SECNSA-PRAPS

Le PRAPS, à travers la convention de partenariat avec le SECNSA appui la Cellule SAP pour la réalisation des activités dont elle en a la charge. Ainsi la contribution du PRAPS, se mesure à travers la tenue du Cadre Harmonisé de Mars 2019 pour un montant de 10 millions de Francs CFA, l'élaboration des bulletins SAP après le Cadre Harmonisé et la réalisation des enquêtes de SA..

Tableau 8 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-PRAPS

Conventions	Activités réalisées
PRAPS	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de la session du CH mars 2019 - Elaboration des bulletins SAP

1.6. Partenariat P2RS -SECNSA

La contribution du P2RS au financement de l'enquête de référence du PNASAR à travers l'ENSANR a été significative et en termes d'outputs, s'est poursuivi jusqu'au premier trimestre de 2019, le traitement et l'analyse des données ont permis d'élaborer le 1^{er} draft du rapport partagé avec les partenaires pour recueillir leurs inputs. L'affinement du rapport s'est poursuivi en partageant les données avec le PAM pour intégrer dans l'analyse des données la méthode CARI en plus l'approfondissement de la partie résilience à travers l'outil RIMA par la FAO.

Sur la base du PTBA 2019 validé en comité de pilotage et de la confirmation du reliquat de financement du SECNSA par l'UCP P2RS, une première demande de décaissement pour 2019 a été faite par le SECNSA afin de pouvoir dérouler les activités du 1^{er} semestre 2019. Mais compte tenu du fait qu'il y avait des problèmes dans les justificatifs apportés pour 2018, le financement pour 2019 ne pouvait se faire, ce qui a abouti à un retard dans le décaissement des fonds avec aucune activités réalisées pour le premier semestre.

Cependant en rapport avec les activités des GTP, les PTBA GTP ont été élaborés par les 6 régions du P2RS et envoyé au niveau national pour observations et amendement. Actuellement, les PTBA des GTP n'attendent que le financement pour pouvoir dérouler leurs activités ou procéder au remboursement du préfinancement fait.

Tableau 9 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-P2RS

Conventions	Activités réalisées
P2RS	

1.7. Partenariat SECNSA-Pro Act

Le Projet de Renforcement de la Gouvernance, de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (Pro-Act), financé par l'Union Européenne à hauteur de 54 309 980 F CFA couvre une période de 3 ans (2016-2018), est exécuté conjointement par le SECNSA et la FAO

Tableau 10 : Etat mis en œuvre convention SECNSA-Pro Act

Conventions	Activités réalisées
PRO ACT	NTR (visite de terrain + atelier) Communication (impression documents NTR + location camera)

10. Principales Contraintes

Durant la mise oeuvre des activités de ce 1^{er} semestre, des difficultés majeures ont été rencontrés.

Ces difficultés ont été classées par axes et des recommandations formulées. Le tableau ci-dessous recapitule l'ensemble des difficultés et les recommandations correspondantes formulées.

Tableau 11 : Listes des contraintes

AXES	DIFFICULTES	RECOMMANDATIONS
Résilience et changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources financière pour pouvoir exécuter certaines activités de la direction à temps. 	
Concertation Prospectives et Gestion des crises alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le retard persistant dans la validation de la réforme des textes du SECNSA pour la mise en place du CT-CNSA ; - L'absence de financement du PNR 2019 accentué par un hivernage 2019-2020 assez hypothétique avec un retard et un déficit pluviométrique ; - Le manque de financement impactant sur l'avancement de la préparation du forum sur les Prospectives alimentaires - Le manque de financement pour le démarrage du Projet des NTR à travers une phase pilote ; - Le retard dans la transmission des livrables surtout financiers (justificatifs) aux partenaires financiers qui influe négativement sur le taux de décaissement, d'exécution financière et d'attribution à date échue des financements ; - Le retard dans la mise en œuvre de la phase 2 du Projet RC-GSAR lié à la mise en place de l'équipe du projet du côté de la JICA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser les cadres de concertation qui existent pour permettre une meilleure synergie entre les acteurs en charge des politiques de SANR au niveau régional et national :le projet RC-GSAR sera une belle opportunité avec les sites pilotes retenus Podor et Matam et Dakar pour le niveau national - Continuer les prospections d'acteurs clés et la recherche de financement afin de concrétiser la réalisation du forum sur les Prospectives Alimentaires en Novembre; - Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre des politiques et programmes de SANR - Assurer la participation du SECNSA aux différentes rencontres de concertation sur la SANR au niveau local, national et sous régional. - Elaborer le PNR dès le mois de novembre 2019 après la tenue du CH ; - Organiser des rencontres pour renforcer le travail d'harmonisation sur la méthodologie de ciblage des ménages ; - Faire un plaidoyer pour la validation et l'adoption du FASAR pour prendre entre autres en charge les ménages en insécurité alimentaire très tôt.
Suivi et évaluation de la situation de sécurité alimentaire et de la résilience	<ul style="list-style-type: none"> - Le financement de la collecte des données primaires est supporté entièrement par les partenaires techniques financiers ; - Difficulté de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la réalisation des activités de collecte d'où le retard habituel noté dans l'exécution des enquêtes ; - Insuffisance dans la logistique (véhicules, smartphones) - Difficultés d'accéder à certaines données secondaires des sectoriels pour permettre au SECNSA d'alimenter les sessions du cadre harmonié et de l'analyse des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat doit prévoir des lignes de financements destinées aux enquêtes de sécurité alimentaire - Doter d'outils de collecte et d'analyse performants - L'Etat doit aider au renouvellement du parc de véhicules du SECNSA - -

<p>Suivi et évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire et de résilience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un accès difficile aux données pour faire le suivi de la mise en œuvre du PNASAR ; - Un manque de financements pour le suivi du PNASAR; - Un manque de financements pour la réalisation des activités prévues au 1er semestre 	<ul style="list-style-type: none"> -
<p>Communication et relations publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de financements pour mettre en œuvre certaines activités qui assure la visibilité du SECNSA 	<ul style="list-style-type: none"> - Il est important de trouver les moyens en dehors des partenaires pour certaines activités phares car le fait de dépendre des partenaires pour financer certaines actions de communication nous rend moins performant et parfois trop dépendant de leur budget. - Intégrer la Cellule de communication dans les missions importantes surtout dans les processus de collecte ou de suivi des projets de programme. - Pour ce qui concerne les rencontres du Cadre harmonisé, la Cellule communication doit être impliquée durant tout le processus pour mieux être imprégnée de la situation et comprendre comment les résultats qui seront communiqués ont été obtenus.
<p>Technologie de l'innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de techniciens vu la charge de travail de la Direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer toutes les solutions innovantes qui sont en cours de développement. - Recrutement de personnel pour le service Innovation technologique afin de renforcer l'équipe.
<p>Coordination des BRSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion internet inadaptée et insuffisante - Manque de dotation en crédit WOYOFAL (électricité) pour la fonctionnalité des climatiseurs ; - Parc automobile vétustes - Manque de carburant pour le fonctionnement des véhicules et ses motos de service, et le suivi régulier des activités des PPSAN sur le terrain - Manque de mobiliers bureaux, chaises, armoires de rangement - Manque de matériel électronique ordinateur portable, imprimante de qualité - Insuffisances de moyens financiers pour la mise en œuvre de certaines activités. - Absences d'outils de suivi et évaluation - Réticence des certains chefs de projet pour la collecte des informations pour la cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'une ligne ADSL haut débit ; - Installation d'un compteur avec réception-paiement des factures d'électricité ; - Dotation en carburant pour les missions et visite de terrain - Mieux équiper en matériels les BRSA - Équipement du BRSA en matériels bureautiques pour lui rendre plus fonctionnel. - Doter les BRSA de véhicules pour les activités de terrain

	- Manque d'autonomie financière afin de pouvoir suivre les activités relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

11. Conclusion et Perspectives

La principale difficulté pour la mise en œuvre effective des activités inscrites dans le plan de travail de ce semestre est liée à la non disponibilité des fonds à temps. Il s'y ajoute, une quasi inexistence de moyens logistiques qui constitue un frein majeur pour le suivi effectif des actions déroulées sur le terrain. Pour pallier à ce manque de ressources, il est important de revoir les protocoles et axes de collaboration avec les partenaires techniques et financiers afin d'appuyer le financement de certaines activités phares du SECNSA

En termes de perspectives, les activités prévues pour le second semestre sont déclinées dans les axes suivants :

A. Sur le plan du suivi et évaluation, les activités suivantes sont prévues

- ✘ Organiser un atelier pour la validation technique du DPTSA 2 élargie au PTF
- ✘ Organiser un atelier pour la validation du rapport de mise en œuvre du PNASAR, la mise à jour du manuel de suivi évaluation du PNASAR, la confection des fiches d'indicateurs
- ✘ Mettre en place le système de suivi évaluation interne du SECNSA
- ✘ Mettre en place le système de suivi évaluation du PNASAR
- ✘ Finaliser et valider le rapport des PPSAN
- ✘ Elaborer le rapport annuel des réalisations des activités dans le cadre du PNASAR
- ✘ Elaborer les rapports du second semestre et le rapport annuel du SECNSA
- ✘ Elaborer avec les sectoriels le PTBA du PNASAR pour l'année 2020

B. Sur le plan de la résilience et du changement climatique, les activités suivantes sont prévues

- ✘ Sélection des bonnes pratiques de résilience
- ✘ Enquête de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les zones d'interventions du projet Beydaare
- ✘ Réactualisation des partenariats ou conventions existantes avec toutes les structures
- ✘ Recherche de partenariat (financier et technique) dans résilience et le changement climatique
- ✘ L'accès à l'information climatique et de son utilisation
- ✘ Utilisation des projections climatiques des sectoriels pour analyser son impact sur la SA
- ✘ Production de film documentaire BPR

C. Sur le plan de l'alerte précoce, les activités suivantes sont prévues

- ✘ Finalisation du rapport final ENSANR
- ✘ Participation de la CELSAP à la formation régionale des formateurs (coach et facilitateur du CH)
- ✘ Participation de la CELSAP à la formation IPC - AMN
- ✘ Enquête Conjointe de Sécurité alimentaire et Nutrition
- ✘ Enquête de vulnérabilité en Milieu Urbaine
- ✘ Participation de la CELSAP à l'atelier PREGEC
- ✘ Formation des membres de la CNACH au manuel du CH 2.0
- ✘ Formation des ONG membre du CORRIANS à l'outil Cadre harmonisé (Octobre)
- ✘ Tenue du Cadre harmonisé et OA décentralisé
- ✘ Tenue du Cadre Harmonisé National
- ✘ Participation de la CELSAP à l'atelier PREGEC
- ✘ Elaboration du Bulletin SAP
- ✘ Elaboration du rapport d'enquête VAMU et ECSAN

D. Sur le plan de l'innovation technologique

- ✘ Recrutement de consultants pour le développement du système de suivi-évaluation.
- ✘ Déploiement et mise en production du SIRT.
- ✘ Conception de versions de SAPMobile pour les enquêtes ECSAN et VAMU

E. Sur le plan de concertation et de la gestion des crises alimentaire

- ✘ Poursuite du Suivi des conventions PRAPS, P2RS et RC- JICA
- ✘ Poursuite de la facilitation de la concertation entre les acteurs de la SANR
- ✘ Coordination du démarrage du projet NTR à travers la phase pilote
- ✘ Suivi de la mise en œuvre du PNR 2019 par les partenaires et de l'identification des ZAR
- ✘ Coordination du Processus de préparation du Forum sur les PA et du travail Post Forum
- ✘ Préparation du prochain RPCA de Guinée Conacry
- ✘ Élaboration du rapport annuel 2019 de la DCP/GCA
- ✘ Planification des activités de 2020 de la DCP/GCA

F. Sur le plan de la coordination des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire

- ✘ Suivi des PPSAN dans les régions
- ✘ Participation au GTP
- ✘ Participation aux enquêtes de terrains
- ✘ Participation aux missions de suivi des projets inscrits au PNASAR
- ✘ Elaboration des PTBA 2020 de chaque BRSA
- ✘ Participation a la session du CH de novembre 2019

- ✘ Elaboration de rapport annuel de chaque BRSA

G. Sur la coordination du projet des NTR

- ✘ Finalisation de l'application mobile
- ✘ Séance d'évaluation et de prise en charge des recommandations de l'atelier
- ✘ Atelier de partage avec les membres du groupe SIRT sur les données à intégrer et les modalités de collaboration
- ✘ Finalisation du document avec prise en charge des modifications sur les modules
- ✘ Finalisation du SIRT
- ✘ Manuel d'utilisation du SIRT
- ✘ Document technique sur la conception détaillée du SIRT
- ✘ Séance d'évaluation et de prise en charge des recommandations de l'atelier
- ✘ Séance de travail avec le P2RS sur le mode de financement des EF
- ✘ Finalisation du document EFR (version 2)
- ✘ Séance d'évaluation et de prise en charge des recommandations de l'atelier
- ✘ Séance de travail avec la DER sur le financement
- ✘ Finalisation du document UMSA (version 2)
- ✘ Organisation de la table ronde des bailleurs sur les NTR

12. ANNEXES Etat de mise en œuvre du PTBA au 1er Semestre 2019

			Total Budget	Etat de mise en œuvre		Budget Dépensé	ECART
SOMMAIRE BUDGET			517 934 000	Réalisé (R)	Pas Réalisé (PR)	43 339 750	474 594 250
Cellule de Communication et Relations Publiques							
ACTIVITES		Échéancier	Budget Prévu	Réalisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
		Sous total	131 915 000				131 915 000
1	Redynamiser le site web	Février	2 500 000	-			2 500 000
2	Produire des magazines trimestrielles sur la SAR	Mai,	8 000 000	-	PR		8 000 000
3	Elaborer des supports de communication (affiches, tableau d'affichage, tableau signalétique et boîte à idées, casquettes, plaquettes, bandes dessinées...)	Mai	35 020 000	_ -	PR		35 020 000
4	Organiser un team building	Mai	59 875 000	_ -	PR		59 875 000
5	Former 60 journalistes (presse écrite et parlée, TV et en ligne) sur les concepts de la SAN (Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kolda)	Juin	13 200 000	_ -	PR		13 200 000
6	Elaborer et signer des conventions sur la communication SAN avec les radios et TV	Juin	6 500 000	-	PR		6 500 000
7	Production de film sur la contribution du projet Pro-Act dans les activités du SECNSA	Juin	4 820 000	-	PR		4 820 000
8	Production d'un guide sur la contribution du projet Pro-Act dans les activités du SECNSA	Juin	2 000 000	- _	PR		2 000 000
Cellule Nationale du Système d'Alerte Précoce							
ACTIVITES		Échéancier	Budget Prévu	Etat de mise en œuvre		Budget Dépensé	ECART
		Sous total	36 037 000			25 379 250	10 657 750
1	Faire une mission pour la collecter des paramètres clés (Out come Analysis)	Fevrier	2 940 000	R	_	2 940 000	0
2	Organiser une session au niveau national pour l'analyse des résultats (Out come Analysis)	Fevrier	1 900 000	R	_	1 900 000	0
3	Organiser un atelier du Cadre Harmonisé	Mars	10 000 000	R	_	9 375 250	624 750
4	Organiser un atelier pour l'analyser des données de l'enquête ENSANR	Mai	8 000 000	_	PR		8 000 000
5	Tenir trois rencontres de validation du bulletin SAP et pastoral	Mai	1 050 000	R	_	417 000	633 000
6	Renforcer les capacités agents (CNSAP, SE-CNSA) sur l'élaboration du bilan alimentaire (2015-2019)	Mai	7 020 000	R	_	7 020 000	0
7	Elaborer, valider et imprimer le bulletin SAP	Mai,	2 000 000	R	_	600 000	1 400 000
8	Elaborer le bilan alimentaire 2015-2019	Mai	3 127 000	R	_	3 127 000	0

Rapport semestriel du SECNSA 2019

9	Valider le rapport final de l'enquête ENSANR	Mai	-	-	PR		0
Autres activités non prévues au 1 er semestre et réalisées					Etat de mise en œuvre		
ACTIVITES		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)		Budget Dépensé	ECART
						1 614 000	
10	Tenue de l'atelier sur les systèmes de collecte de données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	1 614 000		R		1 614 000	0
11	Participation à l'atelier d'harmonisation régional des outils de collecte des données			R		0	
Direction Études, Planification et Suivi-Évaluation (DEP/SE)							
					Etat de mise en œuvre		
ACTIVITES		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
		Sous total	2 900 000			730 000	2 170 000
1	Organiser un atelier pour la validation technique du DPTSA 2	Juin	1 400 000	R	-	730 000	670 000
2	Organiser un atelier pour la validation du rapport de mise en œuvre du PNASAR avec les Ministères	Juin	1 500 000	-	PR	0	1 500 000
3	Finaliser le rapport des PPSAN	Mai	-	-	-	0	0
4	Elaborer le rapport annuel des réalisations des activités dans le cadre du PNASAR	Mai		R	-	0	0
5	Elaborer les rapports semestriels des réalisations des activités du SE-CNSA	Juin	-	-	-	0	0
Direction Concertation, Prospectives Alimentaires et Gestion des Crises Alimentaires (DC/GCA)							
					Etat de mise en œuvre		
Activités		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
		Sous total	24 000 000				24 000 000
1	Tenir 3 rencontres de concertation d'harmonisation avec les acteurs concernés	Mai	-	-	PR		
2	Elaborer, faire valider et coordonner la mise en œuvre du PNR 2019 (volet SA pour S&E)	Mai		R	-		0
3	Organiser une rencontre d'informations avec les PTF : FAO, PAM, PNUD, BAD, UE, BM, USAID, Coopération canadienne, CORRIANS, ENDA Energie, Plateforme Agora 30 de la résilience, Société Civile etc.	Mai	500 000	-	PR		500 000
4	Tenir la 3 ieme session du CNSA	juin	-	-	PR		0
5	Préparer le forum sur les perspectives alimentaires et la note d'informer à l'autorité ainsi que les recommandations issues du forum	Juin	20 000 000	-	-		20 000 000
6	Organiser une session de formation sur les outils d'analyse de la sécurité alimentaire avec AGORA 30	Juin	3 500 000	-	PR		3 500 000
Direction Résilience et Changements Climatiques (DRC)							
					Etat de mise en œuvre		

Rapport semestriel du SECNSA 2019

Activités		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
		Sous total	31 700 000				31 700 000
1	Faire deux enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire et de résilience pour le projet BEYDARE	Juin	10 800 000	-	PR		10 800 000
2	Tenir des reunions de coordination du projet BEYDARE	Juin		R	-		-
3	Capitaliser les bonnes pratiques de résilience pour leur mise a l'echelle dans les communes d'interventions du projet	Juin	8 000 000	-	PR		8 000 000
4	Proposition d'orientation d'activité de résilience dans le bulletin SAP selon les zones vulnérables	juin	-	-	PR		-
5	Organisation de rencontre d'échanges avec les acteurs qui interviennent dans la résilience à l'insécurité alimentaire	Juin	900 000	-	PR		900 000
6	Mettre en place et animer la plateforme d'échange et de communication sur la capitalisation des BPR	Juin	12 000 000	-	PR		12 000 000
Direction Innovation Technologique (DIT)							
				Etat de mise en œuvre			
Activités		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
		Sous total	174 200 000				174 200 000
1	Abonnement adresse IP Fixe	Janvier à Juin	4 200 000		PR		4 200 000
2	Licence Microsoft Office	Janvier à Juin	30 000 000		PR		30 000 000
3	Aquisition d'anti-virus	Janvier à Juin	30 000 000		PR		30 000 000
4	Acquisition de batteries des onduleurs de 6 KVA	Janvier à Juin	3 500 000		PR		3 500 000
5	Recrutement de cabinets pour l' installation et la mise en production de la salle serveur	Janvier à Juin	5 000 000		PR		5 000 000
6	Acquisition d'ordinateurs portables	Janvier à Juin	47 200 000		PR		47 200 000
7	Acquisition d'imprimantes pour le siège et BRSA	Janvier à Juin	11 600 000		PR		11 600 000
8	Recrutement de prestataires pour le cablage informatique et la téléphonie des bureaux régionaux	Janvier à Juin	21 000 000		PR		21 000 000
9	Location serveur dédié (Backup)	Janvier à Juin	1 200 000		PR		1 200 000
10	Acquisition de matériels et logiciels pour la mise en production la salle serveur	Janvier à Juin	20 500 000		PR		20 500 000
Direction Administration et Finances(DAF)							
				Etat de mise en œuvre			
Activités		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
1	Former le personnel du SE-CNSA (informatique, perfectionnement, ...)	Janvier à Juin	75 000 000		PR	0	75 000 000
Cordination des NTR							

Rapport semestriel du SECNSA 2019

				Etat de mise en œuvre			
ACTIVITES		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
Sous total			17 270 000			17 960 500	- 690 500
1	Elaborer le document de projet des EFR et UMSA	Mai	-	R	-	-	-
2	Rencontrer les acteurs dans le cadre de l'elaboration des NTR	Mars-Avril	510 000	R	-		510 000
3	Concevoir l'architecture du SIRT et faciliter sa mise en opération	Juin	15 000 000	-	-	15 000 000	-
4	Reunion de partage avec la Plateforme Humanitaire du PNUD	Mai	-	R	-	-	-
5	Mission de benchmarking pour la réalisation des documents techniques sur les EFR et les UMSA dans le cadre du Projet des Nouveaux Terroirs Résilients	Avril	1 760 000	R	-	2 960 500	- 1 200 500
Coordination des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (C-BRSA)							
				Etat de mise en œuvre			
ACTIVITES		Échéancier	Budget Prévu	Realisé (R)	Pas Réalisé (PR)	Budget Dépensé	ECART
Sous total			27 812 000				27 812 000
1	Suivi trimestriel les activités des PPSAN dans les régions par les BRSA	Mars	16 000 000	-	PR		16 000 000
3	Validation des PPSAN dans les régions	Janvier à Juin	-	R			-
6	Former les BRSA sur les concepts de sécurité alimentaire et de résilience	Juin,	11 812 000	-	PR		11 812 000

